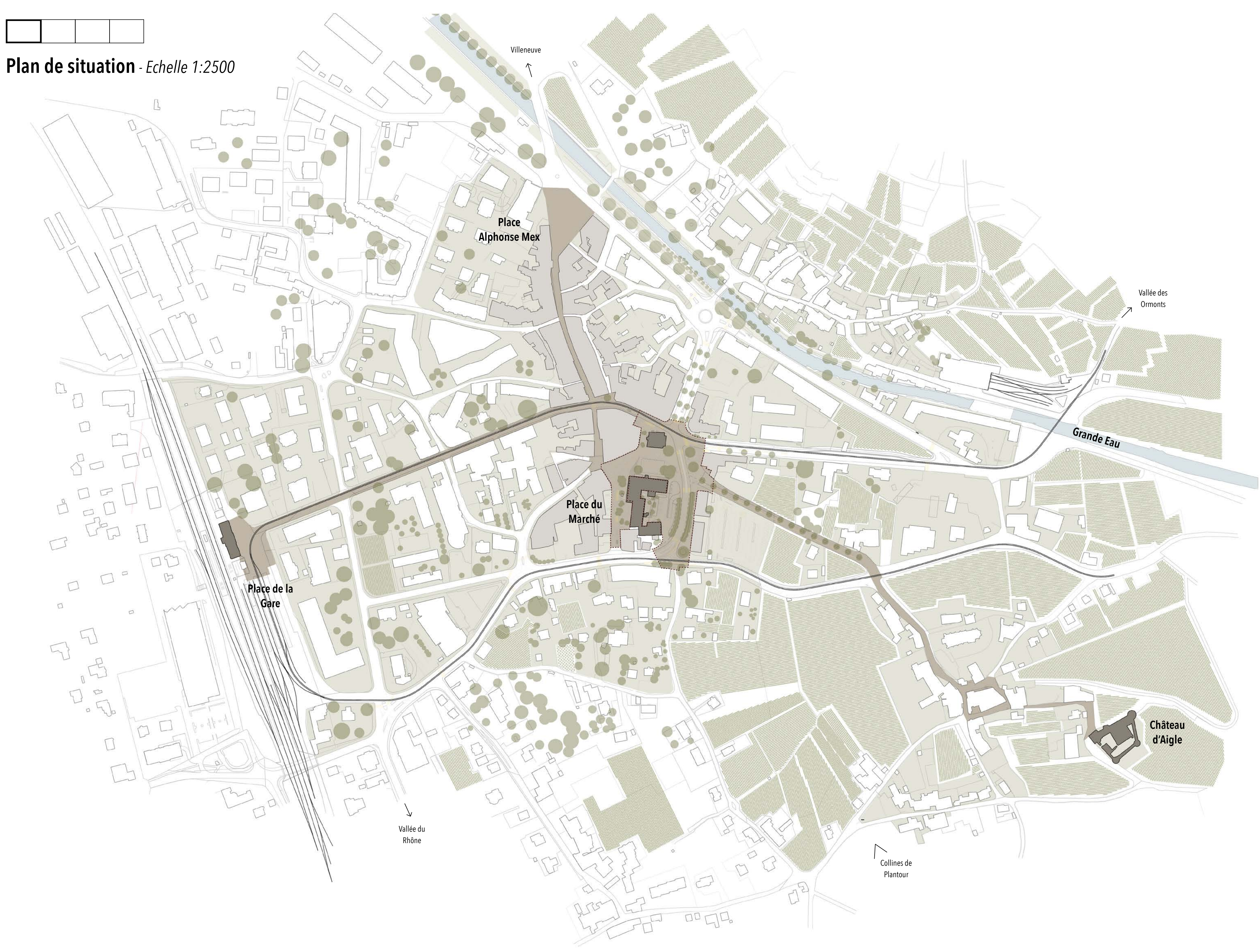


Plan de situation - Echelle 1:2500



La Place du Marché d'Aigle



Le Genius Loci de la Place du Marché
La richesse et la pertinence du futur projet de la Place du Marché résident dans la cohérence entre son aménagement et son contexte. En analysant le projet dans son territoire par une analyse fine du site et par la révélation de l'essence singulière du lieu, nous nous interrogeons sur l'identité, l'esprit et le génie du lieu (Genius Loci). Persuadés que la valeur d'usage émane d'esthétique et que celle participe même à cette dernière, nous privilégions une approche projectuelle, guidée par la dimension sociale.

"La Croisée du Bourg"
La recherche de solutions pertinentes et adéquates au contexte permet de mettre en avant la mobilité douce (les piétons, les vélos, les charrettes, les charnières, les charnières, les charnières) et la cohabitation des usages souhaités. Si la place du Marché est un espace majeur et représentatif d'Aigle, c'est un lieu dont la priorité est celle de répondre aux besoins des usagers, habitants, passants et clients des commerces bordant la place. L'objectif de ce réaménagement est de proposer un espace public où chacun trouve sa place et où la circulation des piétons, des cyclistes, des voitures, des livreurs et de tous les usagers peut avoir lieu en bonne harmonie.

La nouvelle Place du Marché a pour ambition de créer du lien social: elle permet aux riverains de retrouver un point de rencontre, de flânerie et de temps d'arrêt. Elle s'inscrit dans le territoire Aigle et se connecte au reste de la ville tout en dessinant une nouvelle centralité, un nouveau cœur de bourg.

Quelques gestes fort viennent cadrer la spatialité future: un nouveau schéma de circulation, un travail fin et soigné de la topographie, une nouvelle matérialisation du sol, une ré-urbanisation fine et appropriée, une nouvelle relation à l'eau et une mise en lumière sensible.

Un projet articulé entre Place haute et Place basse
La Place haute, libérée du stationnement des véhicules devient piétonne, topographie améliorée pour recevoir une pléiade, plantations d'arbres matures, place ouverte et dégagée sur le grand paysage: cette nouvelle configuration permet le dialogue entre les trois bâtiments pivots de la Place (Hôtel de Ville, Maison de Ville, ancien Moulin) et l'installation d'événements hebdomadaires (marché) et ponctuels sur le générique espace ouvert.

De grands arbres matures cadrent les vues sur le grand paysage et offrent de l'ombre aux assises généreuses de la Place. Plantés dans un revêtement semi-perméable local (Gras d'Enney), cette perméabilité du sol couplée à une gestion des eaux de pluie innovante offre et favorise un bon développement et un avenir serein des plantations. Un passage en Gris Salmis se dédouble sur le reste de la place pour favoriser les déplacements et les accès aux bâtiments (pavés rectifs, compatibilité PMR). Ce revêtement unitaire se déploiera tel un tapis mettant en scène le grand paysage en toile de fond. La place sera modelée grâce à des nouvelles courbes de niveau qui adoucissent les dénivellés, qui rétablissent le niveau devant les seuils de portes, qui mettent en communication les bâtiments de la place ou qui créent des usages par l'adjonction d'escaliers (escaliers, de point d'eau (fontaine et monnaie), de trottoir, de passages, de quai de bus...).

Le projet cherchera aussi, quand la chose sera possible, à retrouver une perméabilité des sols (joints perméables, revêtement semi-perméable) et à offrir une végétalisation variée, pérenne et de qualité. Une nouvelle fontaine s'inscrira dans la Place haute: fontaine à bords émergeant du sol, jets d'eau puis "monnaie" parcourant la Place du Marché, du nouvel objet anime la place dans le temps du quotidien. Son tracé évoque de façon ludique, originale et historique les relations entre Aigle et l'eau.

Enfin, la requalification de l'espace public, en optimisant l'attractivité du centre-bourg et son accessibilité, sera déterminante pour accroître la vitalité de l'activité commerciale.

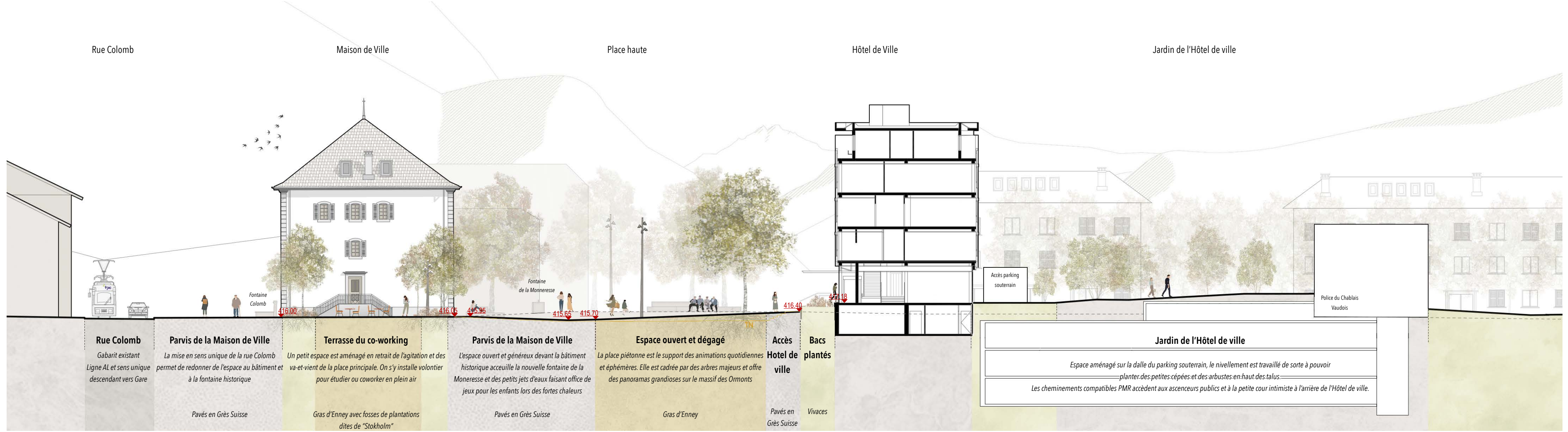
Entre la place piétonne haute et la Rue Plantour, un nouvel escalier s'inscrit dans la pente afin d'améliorer et de clarifier les flux piétons tout en offrant la pléiade recherchée pour les usages de la Place haute. Dans le temps du quotidien, son usage principal est dévolu. Cette dernière devient une zone de rencontre vivante et animée par les terrasses et les rez de chaussées actifs la bordant. Les nouvelles plantations de la Rue Plantour se concentrent en "îlots plantés": ils proposent plusieurs strates végétales et une colorimétrie saisonnière pour accompagner les usages dans leurs quotidiens. Des assises (en béton coulé sur place) bordant les massifs plantés offrent le temps d'arrêt aux usagers. Des espaces plus intimistes se dessinent et répondent situationnellement aux besoins. La place de chacun des usagers de la zone de rencontre se définit ainsi de manière subtile, par une simple canette cadrent les véhicules, par des éléments qui leur contourne, éteint, mais qui cherchent à ne pas constituer des obstacles. La perméabilité du sol est maximisée (Zones en Gras d'Enney) tout en veillant à ce que chaque usager circule confortablement.

Le passé, l'existant et l'avenir
Le projet Genius Loci s'inscrit et s'enrichit des traces du passé (Monnaie du marché, Tour des Pompieries...), s'inspire de l'existant, du site et du contexte local (Alpenjodel, revêtement de sol, besoins des usagers...), tout en tournant l'avenir et vers le développement d'Aigle (anticipation des besoins, anticipation du changement climatique, réversibilité des espaces, circulations...).

La restauration historique du bâtiment de l'Hôtel de Ville (initié par la Commune) et sa nouvelle relation topographique avec la Place haute (proposée par le projet Genius Loci) clarifient et valorisent les espaces les jouxtant (Place haute et Place basse).

L'espace actuellement "non défini" à l'arrière de l'Hôtel de Ville doit pouvoir également bénéficier de cette mise en valeur. La démolition des éléments répartis au bâtiment en 1991 permettrait de libérer de l'espace et de travailler le terrain pour répondre aux normes PMR admissibles. Deux rampes et un escalier seront créés; un nouveau petit cheminement offrira la possibilité d'accéder au bassin d'agrement de la courtoise. Gazou Fleur, massif de vivaces et arbustes à fleurs égayent et agèmentent le nouveau Jardin de l'Hôtel de Ville. Hauts plates de parking à destination des fonctionnaires/municipales de la Ville d'Aigle peuvent être conservées en surface ou pourraient être également compensées dans le parking Chevron à proximité. L'espace libéré de la circulation des véhicules pourrait alors servir à l'agrandissement du Jardin de l'Hôtel de Ville.

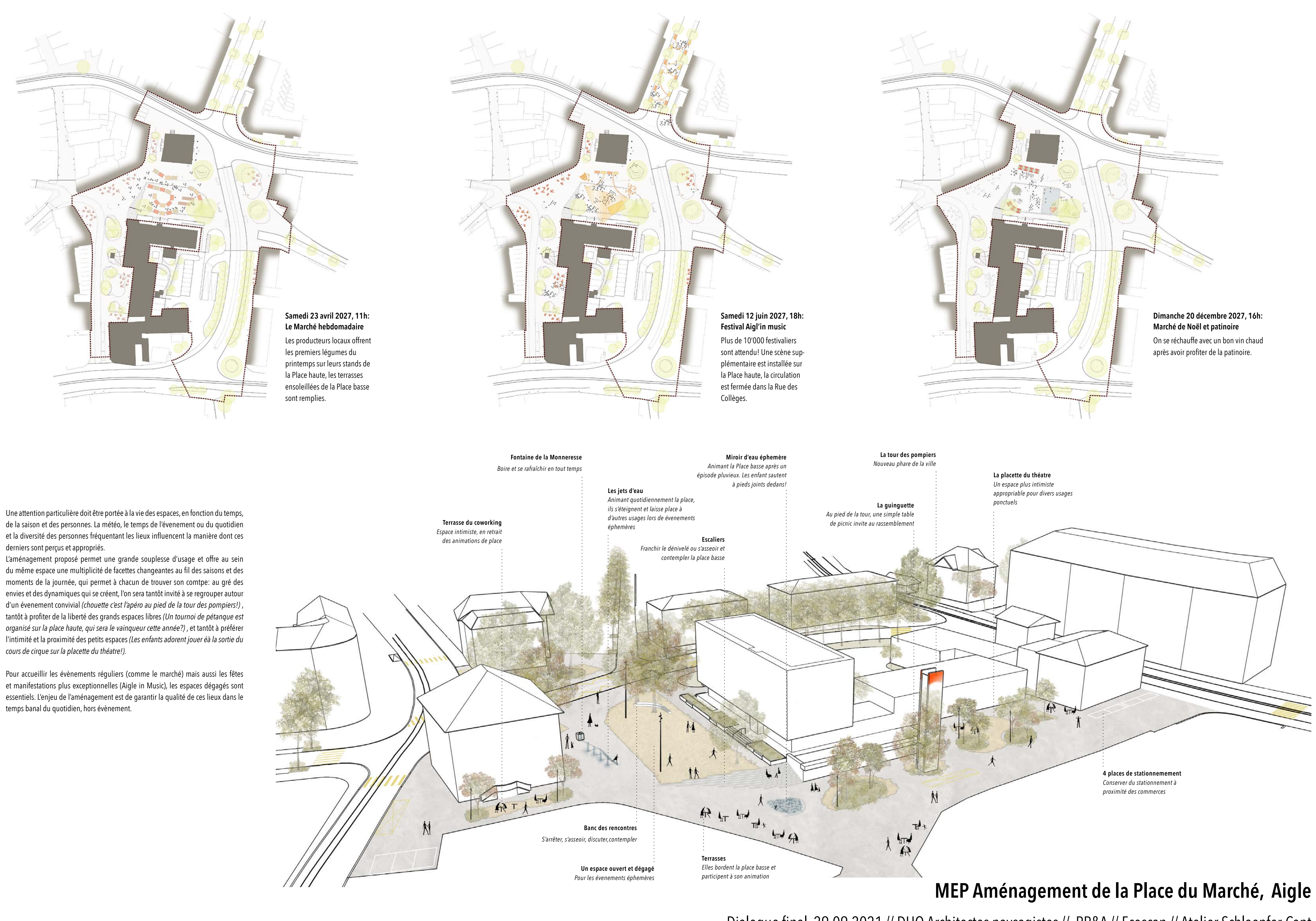
Coupe AA' - La Place du Marché ouverte et dégagée et le Jardin de l'Hôtel de Ville - Echelle 1:250



La Place haute et la Maison de Ville



Usages et animations



Plan de situation - Echelle 1:250



La placette du Théâtre et la rue Plantour



Mobilités et accessibilités

Le projet de la Place du Marché "Genius Loci" propose des solutions adéquates en termes de mobilité : deux (flus piétons, liaisons cyclables, franchissements route cantonale) et de cohabitation des usages avec les transports publics et le trafic individuel.

En continuité des rues piétonnes du vieux bourg de la nouvelle Place du Marché piétonne, la rue Plantour est mise en zone de rencontre. La circulation automobile est donc maintenue de façon restreinte, avec un sens unique de la rue du Midi vers la rue Plantour. Le déplacement du stationnement automobile dans le parking Chevron et le redimensionnement de la route cantonale permettent la création d'un vaste espace public piéton.

Les arrêts de transports publics "Place du Marché" sont relocalisés au cœur même de cet espace public piéton : ce dispositif rassemblera les gens autour des arrêts et animera ainsi le lieu de vie. Les deux arrêts sont nouvellement organisés sur chaussée de feign à accorder une priorité aux bus sur cet axe de transports publics structurant. Ce choix permet également de libérer de l'espace au profit de l'espace piéton. Des quais aux normes pour les personnes à mobilité réduite sont créés et équipés d'abris.

Afin d'améliorer la perméabilité piétonne entre la placette du Moulin et la Place du Marché, la route cantonale traversant la place est redimensionnée et dotée d'une bande polyvalente centrale. La largeur de chaussée réduite à 6m (+2m de bande polyvalente) restreindra la vitesse circulée. Dans ce secteur, les cycles circulent sur la chaussée. Ils peuvent dépasser le bus à l'arrêt. Un revêtement commun à la place et la route (pavés en Grès Suisse), compatible avec la circulation des bus et des vélos, est utilisé. Ce contraste de sol entre "espace rue" et "espace place" concourt au ralentissement naturel de l'automobile.

Les traversées piétonnes sont améliorées : Les passages piétons sécurisés sont repositionnés au

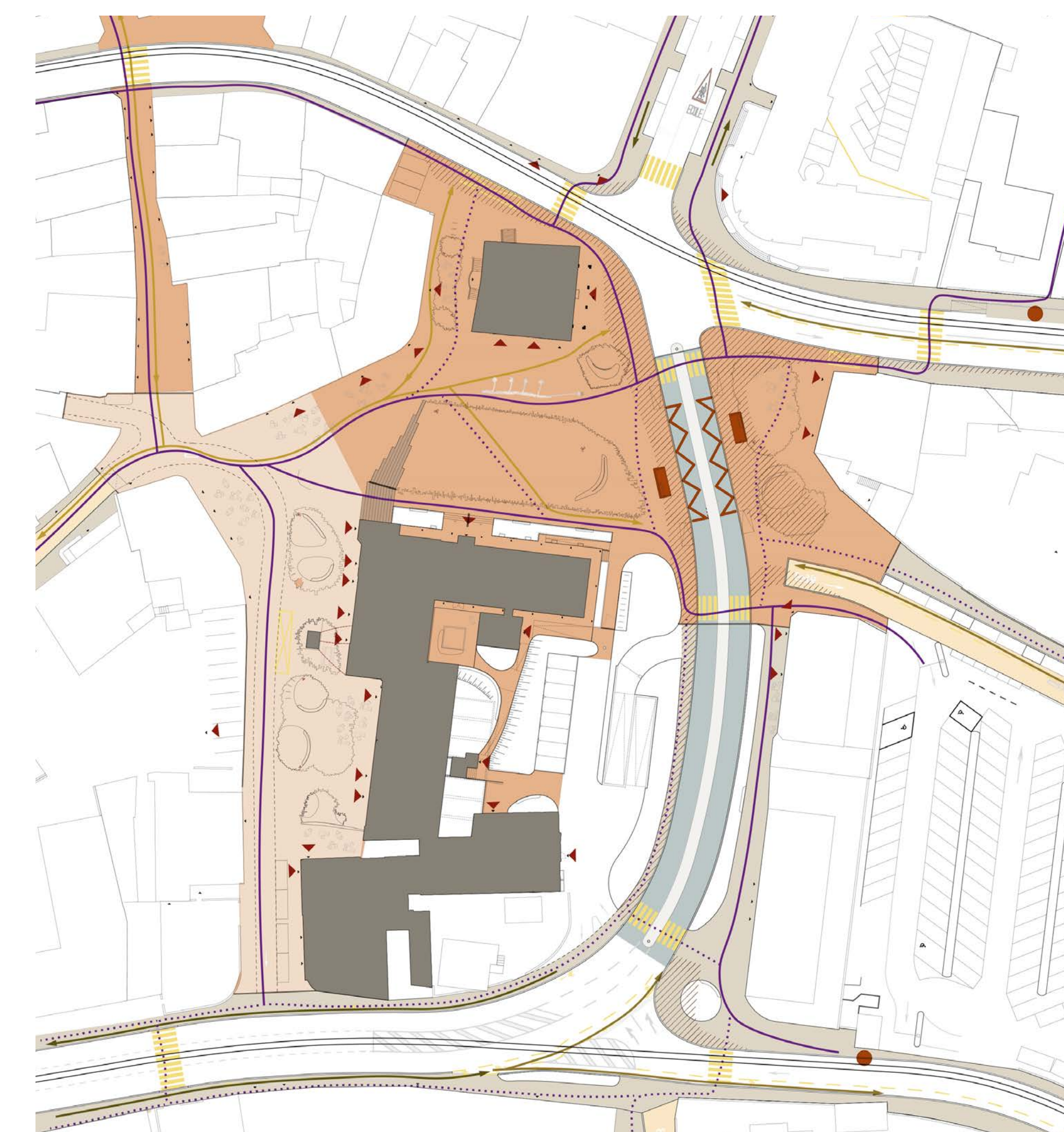
niveau des arrêts de transports publics et des carrefours, de manière à garantir la sécurité et le confort des différents usagers.

Le redimensionnement de la route cantonale à l'arrivée de l'Hôtel de ville permet également la création d'un nouveau trottoir, évitant ainsi aux piétons de traverser le parking de l'Hôtel de ville. Enfin, la mise en place de trottoirs traversants aux carrefours d'axes secondaires permet de garantir les continuités piétonnes le long de la route.

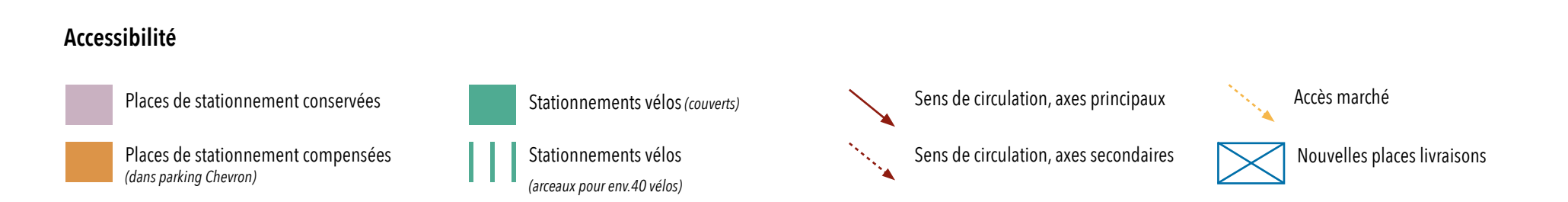
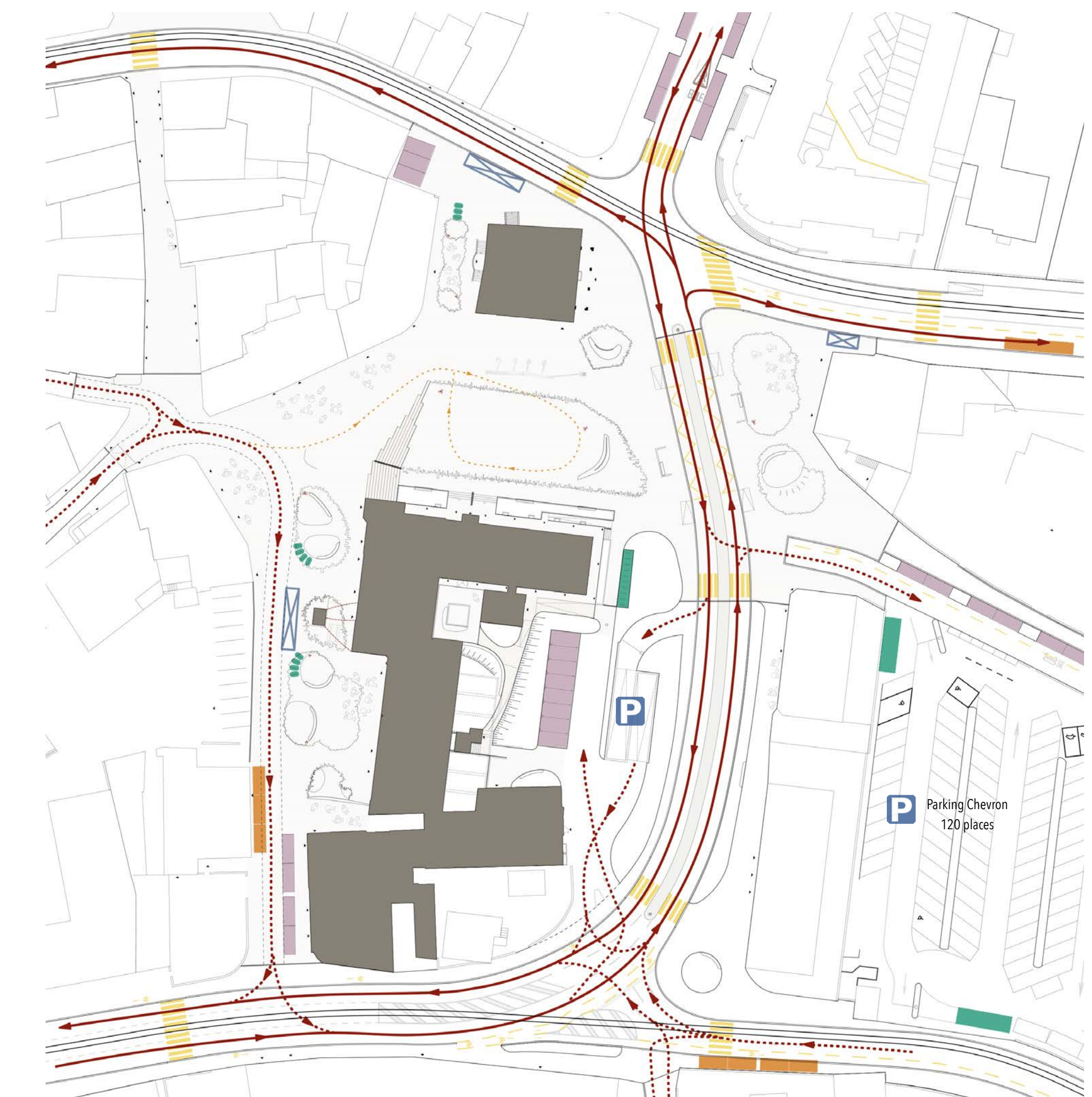
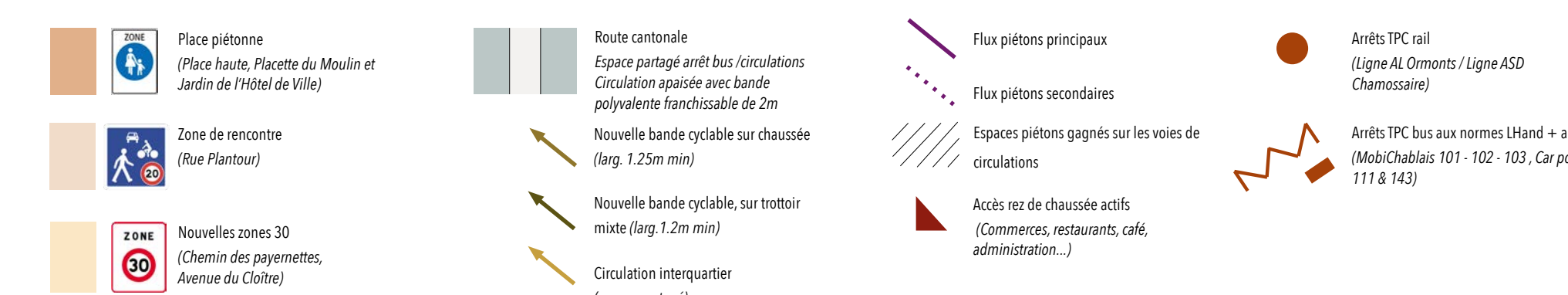
Ces différentes interventions sur la route cantonale ont pour but de concilier le trafic et la nouvelle ambiance urbaine du secteur et permettent d'envisager une limitation à 30 km/h de la route cantonale sur sa séquence urbaine. Une variante plus ambitieuse de zone 30 ou zone de rencontre est également possible, en vue d'une meilleure perméabilité piétonne dans ce secteur.

À terme, cet aménagement vise une meilleure coexistence des différents usagers de la route et de la place, tout en rendant la pratique du vélo plus sécurisée et confortable. Pour l'encourager encore davantage, des espaces de stationnement avec arceaux sont proposés aux endroits stratégiques de la place.

Des aménagements pour cycles sont également réalisés sur la route cantonale en amont de la place. Les trottoirs de l'avenue Chamosaire sont élargis à 2m40 afin de pouvoir accueillir les cycles et les piétons. Ces aménagements sont compatibles avec la variante de report du tram Aigle-Lerpin sur la route cantonale. La route des Ormonts est mise en sens unique en cohérence avec son rôle historique. Un contre-sens cyclable est aménagé.

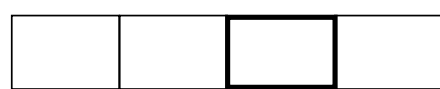


Une place pour tous

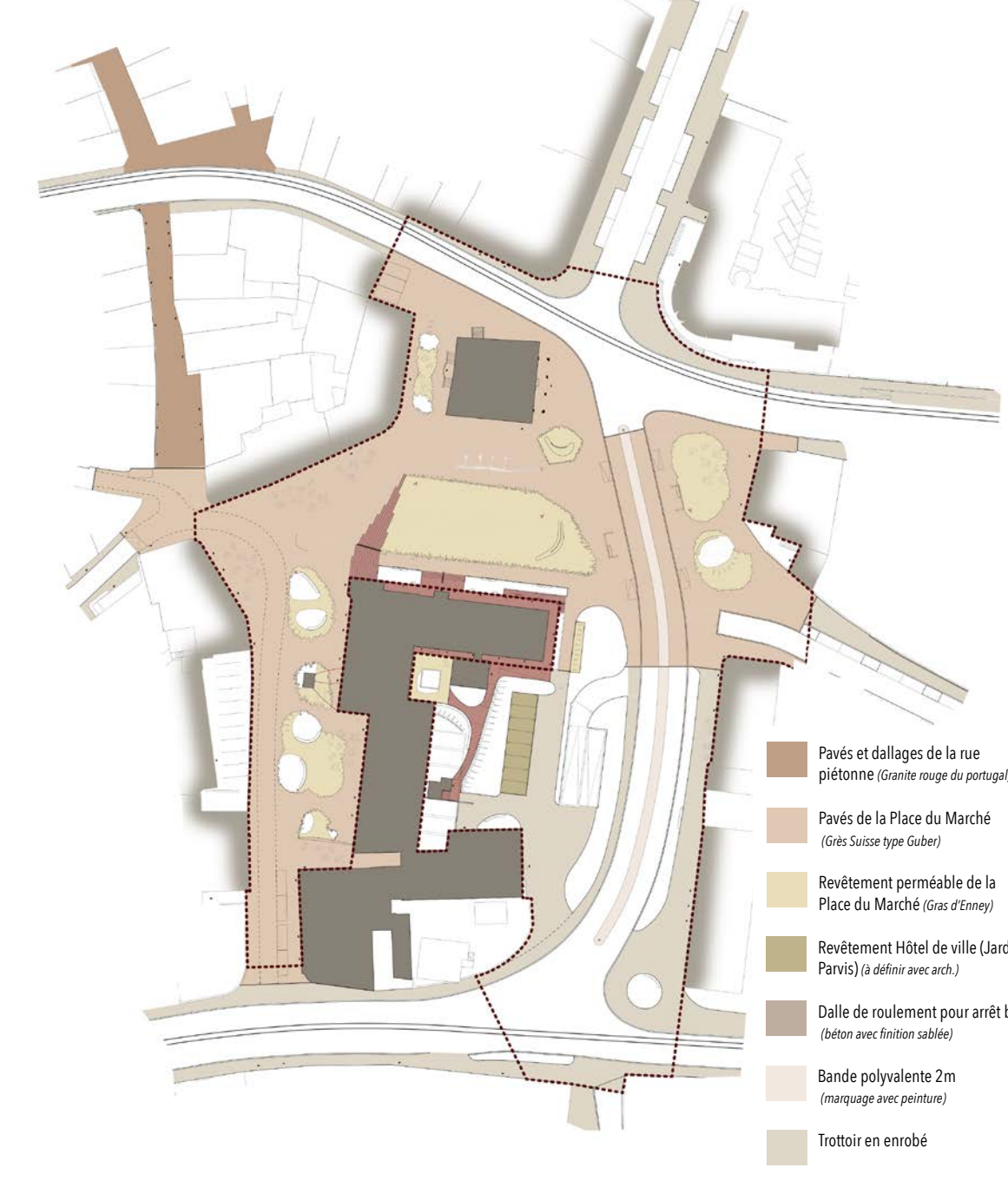


Vision future

À long terme, si le scénario de déplacement de la voie ferrée de la route cantonale était retenu, le projet Genius Loci permettrait de mettre en double sens le tronçon de l'avenue du Chamosaire menant au château, offrant ainsi un accès au parking Chevron. Ceci permettrait de convertir l'avenue du Cloître en Promenade du Cloître : un axe structurant piéton-cyclable (voie verte, circulation permise pour ayants droits) menant au quartier historique. Sur la route cantonale libérée de la voie ferrée, les cycles pourraient être accueillis sur la chaussée (bandes cyclables) et les trottoirs redimensionnés 100% piétons.



Matérialités



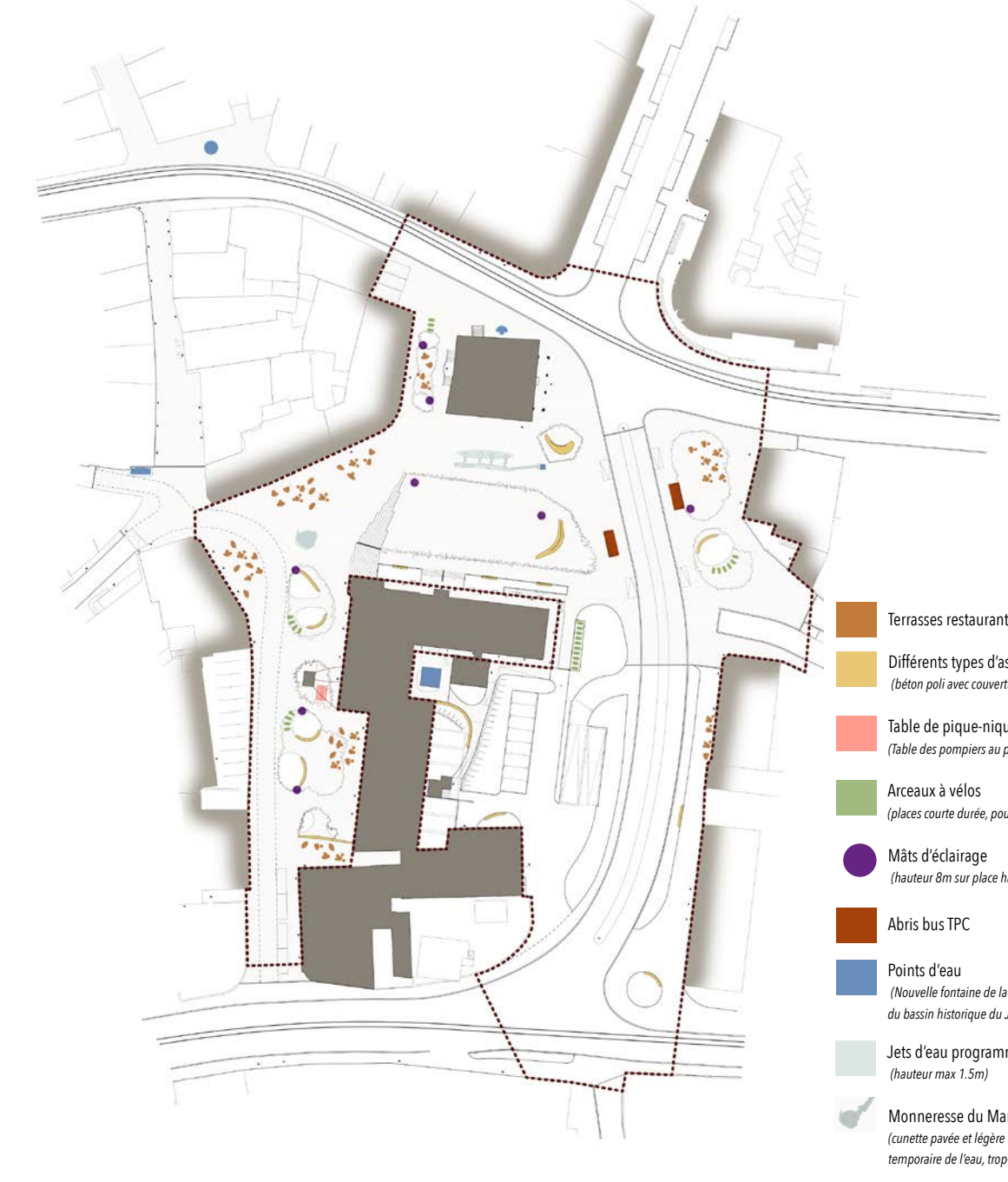
- Paquets et dalles de travertin... Pavés de la Place du Marché... Revêtement perméable de la Place du Marché... Revêtement Hétéro de dalle 'Pavés'... Dalle de revêtement pour trottoirs... Bande polyvalente 2m... Trottoir en herbe

Végétation



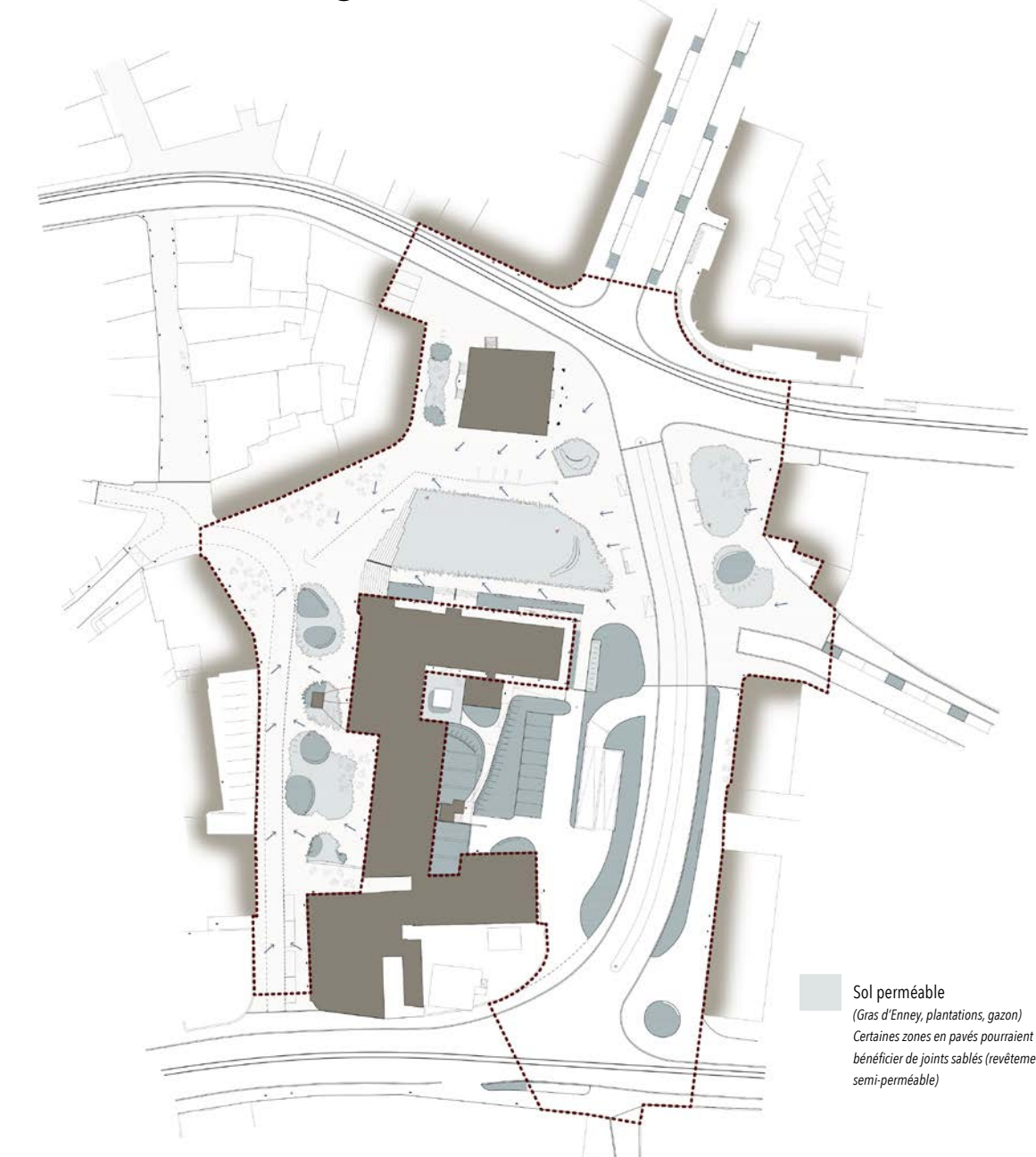
- Arbres à allures... Arbres préférentiels... Arbres exigents... Arbres de plantation... Allures du jardin à l'italienne... Végétation structurante... Gazon fleur

Equipements



- Terrasses... Différents types d'assises... Table de pique-nique... Bancs à lattes... Mâts d'éclairage... Arbre bus PFC... Fontaine d'eau... Jets d'eau programmables... Monneresse du Marché et Miroir d'Eau

Perméabilité, gestion des eaux de ruissellement et fosses à impluvium (Technosol)



- Sol perméable... Fosse à impluvium... Bande polyvalente

Végétation et matériaux pour une place tournée vers l'avenir

La future Place du Marché doit redevenir un espace propice aux rassemblements publics, comme le marché hebdomadaire ou les manifestations ponctuelles (Beach volley, marché de Noël...)



Revenir au aspect pierre... Revenir au aspect bois... Offrir des lieux de rassemblement pour le développement du quartier et de l'agriculture.

Réduire les îlots de chaleur... Les épisodes caniculaires deviennent plus fréquents, plus longs et plus chauds avec le changement climatique.

Planter pour les générations à venir... La végétation participe activement au sentiment d'unité dégagé par la place. Pour établir un choix d'essence adapté et donc durable, le contexte global lié au milieu de plantation est pris en compte.

L'aménagement de la zone de rencontre permet d'offrir un tout autre visage à la rue Plantour et à la Placette du Théâtre.

Les arbres majeurs (Quercus frainetto, Tilia tomentosa) de la Place haute seront plantés dans le revêtement semi-perméable et dans des fosses "technosol".

Certes, les essences (Acer tataricum, Prunus avium, Amelanchier ovalis...) et les arbres de plantation (Carpinus orientalis, pommier sauvage, acer campestre, Ficus caroliniana...)



Une strate basse composée de vivaces et d'arbustes structurant... Une végétation herbacée spontanée viendra, en fonction des usages et des parcours, coloniser les interstices des pavés.

Le concept végétal doit s'adapter aux enjeux de gestion contemporaine de la végétation en ville. Il propose de composer avec des vivaces, graminées et arbustes à fleurs, qui demandent peu d'entretien.



Un mélange de matériaux semi-perméable... Bâche d'arbre... Dalle d'arbre...

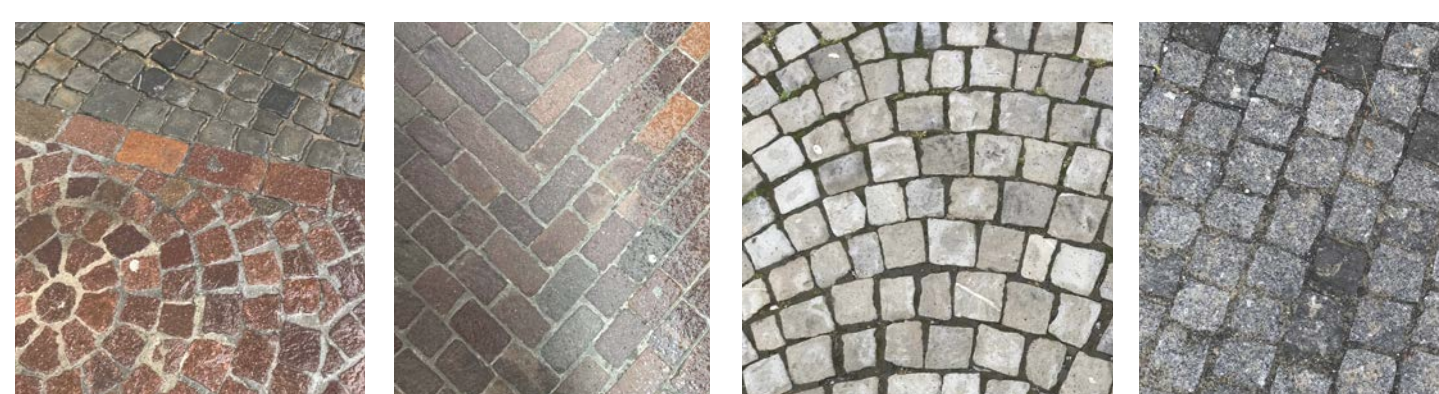
Une place équipée... La Place du Marché propose différentes ambiances selon les espaces afin que chaque usager y trouve sa place.

Monneresse du Marché... Une fontaine est aménagée sur la Place haute pour rappeler l'importance de l'eau pour la commune.

Le temps d'arrêt sur la place du Marché... Différents types d'assises sont proposés sur la Place du Marché.



Les jets d'eau pour attirer... Les jets d'eau programmables... Monneresse du Marché et Miroir d'Eau



Inspiration... Les murs piédonnés du bourg sont, comme pour de nombreux anciens bourgs historiques, pavés. La place du Marché, dans le prolongement des rues piédonnées, sera aussi recouverte de pavés.



Pavage en Grès Suisse... Pavés irréguliers - Formats variés - Compatible PMR



Des allées en Grès d'Enney... Pavage en grès et pavés Suisse Carrière Gubler, Carrière d'Obwald



Un mélange de matériaux semi-perméable... Bâche d'arbre... Dalle d'arbre



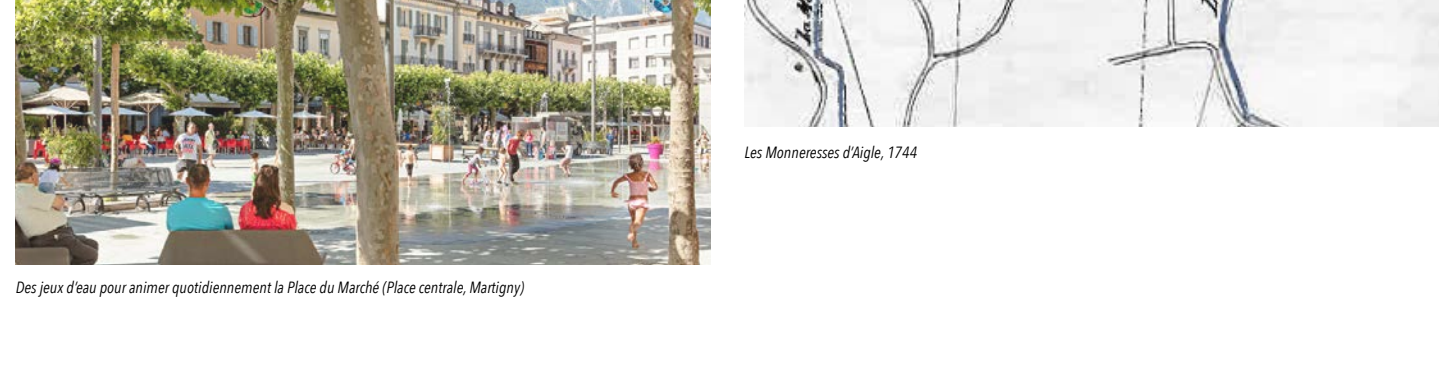
Arrière de la Place haute... Arrière de la Place haute



Arrière de la Place haute... Arrière de la Place haute

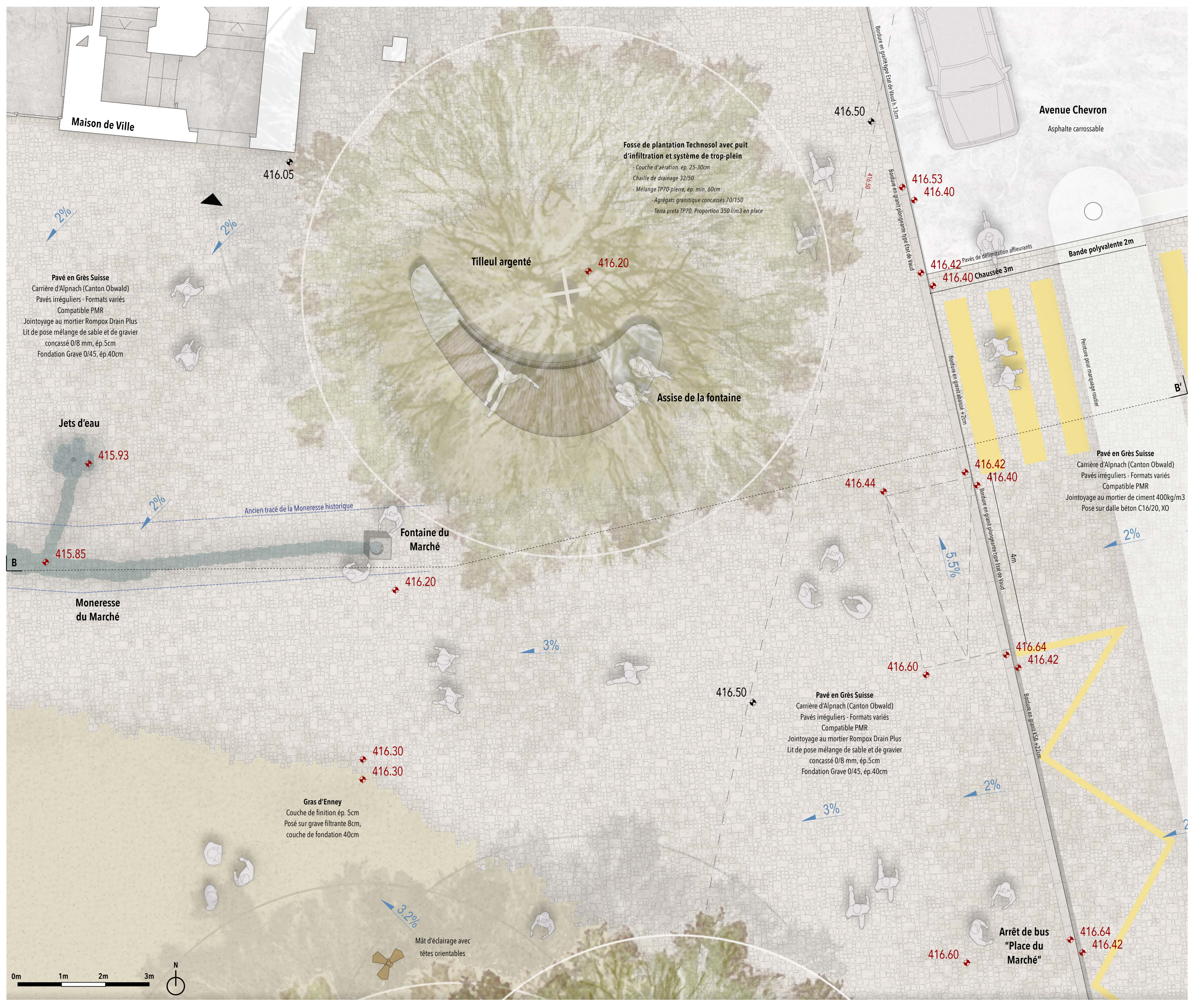


Couches d'herbe amoncelées pour les assises en béton... Couches d'herbe amoncelées pour les assises en béton

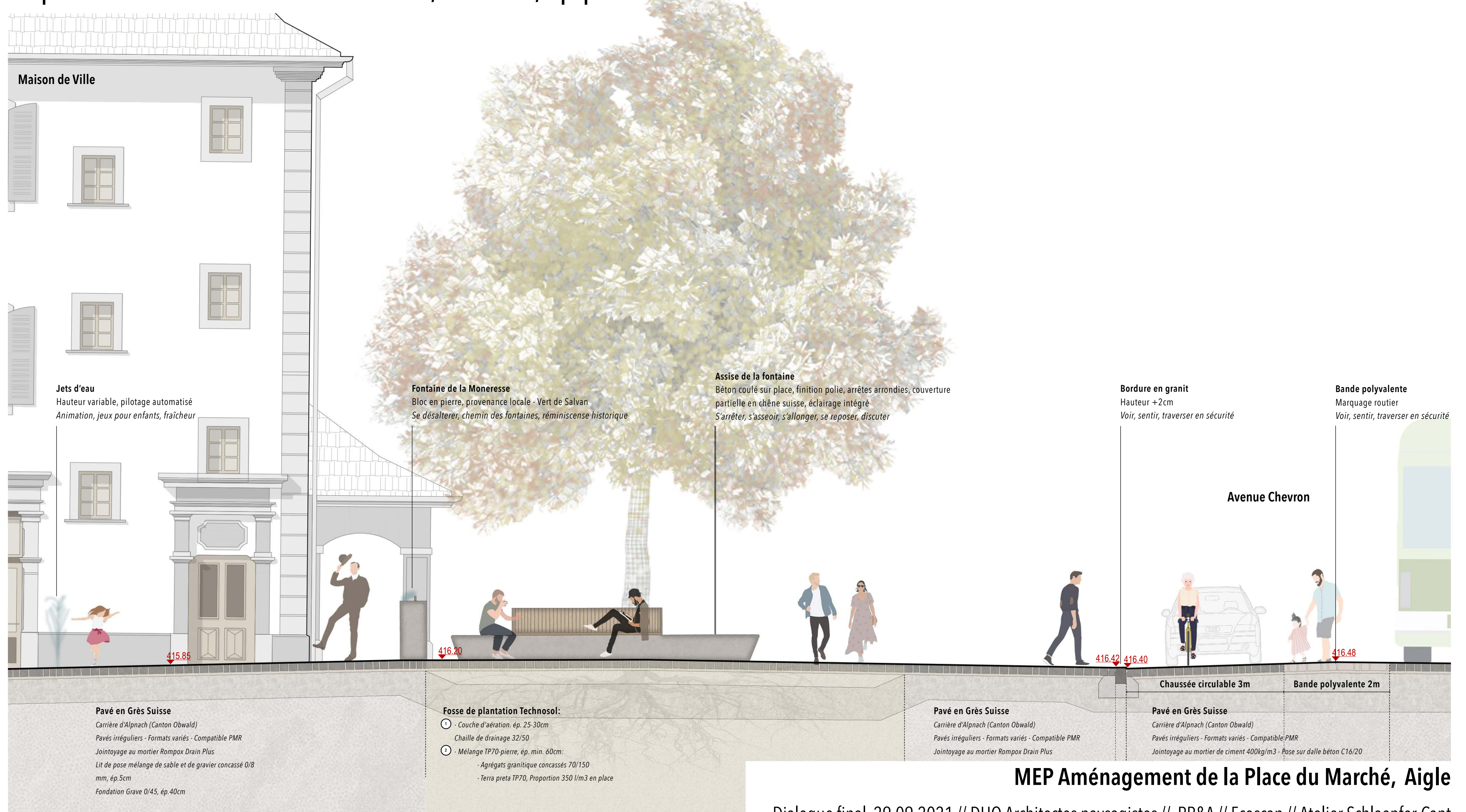


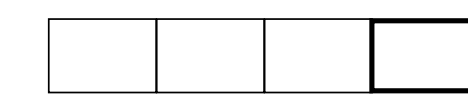
Des jets d'eau pour attirer... Les jets d'eau programmables... Monneresse du Marché et Miroir d'Eau

Zoom - Franchissement de la route cantonale, matérialité, équipements - Echelle 1:50



Coupe BB' - Franchissement de la route cantonale, matérialité, équipements - Echelle 1:50





La Place basse: le nouveau visage de la rue Plantour



Ambiance nocturne

La lumière publique se décline en nombreuses fonctionnalités. Elle en appelle à la sécurité, à la mobilité, à la beauté. Elle tranquillisie, elle permet la mobilité et elle exalte des éléments patrimoniaux. Réfléchi à l'ambiance nocturne de la Place du Marché permet la mise en résonance et en synergie de ces dimensions. Non seulement juxtaposées mais associées, les lumières qui rassurent, qui orientent, qui embellissent, font la ville dans toute sa complexité nocturne.

La mise en lumière de la Place du Marché s'inscrit dans la continuité et les principes du plan lumière réalisé par « acte lumière » en 2020.

- Une différence de température de couleur est proposée entre l'espace routier (3'000°K, lumière blanche) et la place du Marché (2'200°K, lumière chaude).

- Les mâts à bras orientables disposent de plusieurs spots: ce type de luminaire permet d'orienter la lumière sur les endroits souhaités et offre une grande flexibilité lors des réglages finaux. Ils permettent également de s'adapter à l'évolution de la place ou de répondre à des besoins éphémères lors d'événements.

- Des lumières intégrées aux bancs, mains courantes et la guinguette apportent une lumière singulière au lieu.

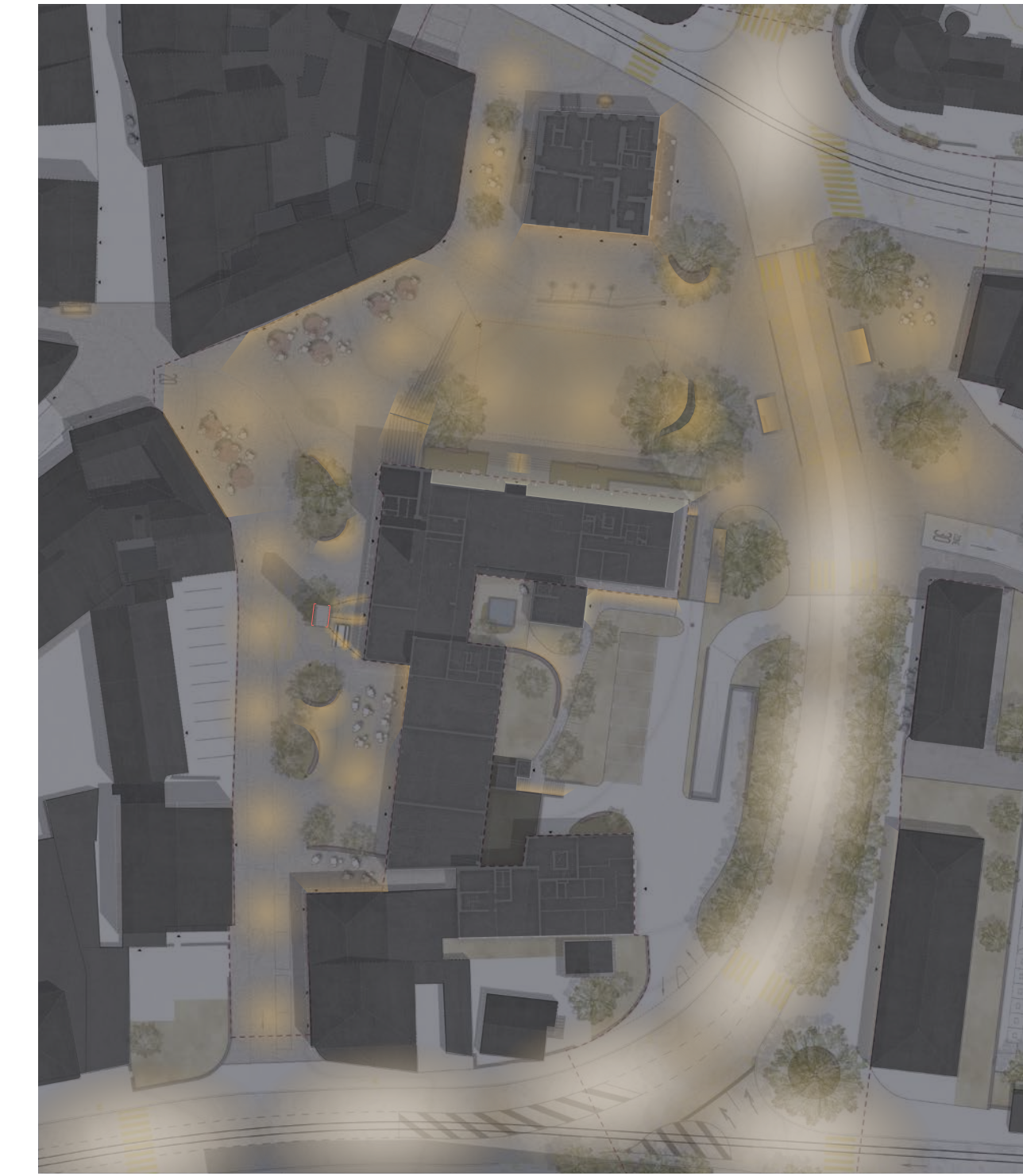
- Une lumière symbolique et iconique apparaît en haut de la tour des Pompiers « Alpenglow ».

- D'autres mises en lumière, notamment de la Maison de ville et/ou de l'Hôtel de ville pourraient être imaginées.

La vie nocturne de la Place sera accompagnée par un éclairage spécifique respectueux de l'environnement. L'éclairage sera dynamique et son intensité sera adaptée en fonction des événements, des saisons, des jours de la semaine et des heures de la nuit. Les luminaires équipés de domotique offrent la possibilité de gérer les intensités de chaque luminaire ainsi que de réduire l'intensité (extinction) de la place entre 24h et 05h.

Pour résumer, le projet est composé de quatre types de luminaires, apportant les besoins lumineux de chaque espace:

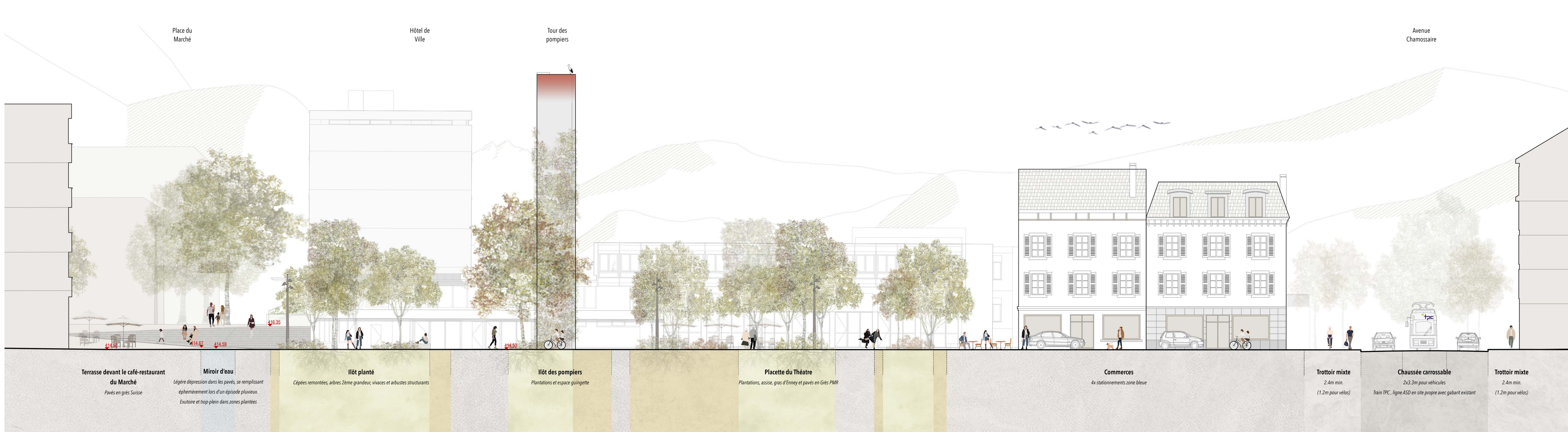
- Mâts routier, H – 6m, pour la route cantonale
- Mâts place du marché, H – 6m, avec différents spots ajustables
- Mâts zone de rencontre H – 4m, avec différents spots ajustables
- Luminaires intégrés dans les composantes urbaines



Coupe CC' - La Place du Marché composée et articulée - Echelle 1:150



Coupe AA' - La rue Plantour devient une zone de rencontre - Echelle 1:150



La tour des pompiers

